

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive liquide linge
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX  
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154  
F-84304 Cavailon cedex  
France  
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41  
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11  
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 18MC031E
1. 6. N° code du produit: 46724

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Irr. oc. 2 / H319 \*

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention  
/

Intervention  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre  
Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: • SODIUM LA URETH SULFATE  
- N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3  
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16  
- Conc. (% pds) : 5 < C <= 10

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318  
- Tox. aq. chron. 3 - H412  
- Divers :  
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg  
PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg  
PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg  
PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l  
PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg  
PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l  
PNEC / Air = 0.071 mg/l  
PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l  
DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg  
DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l  
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l  
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

• C12-14 PARETH-7  
- N° CAS: 68439-50-9  
- Conc. (% pds) : 5 < C ≤ 10  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318  
- Tox. aq. chron. 3 - H412

• éthanol; alcool éthylique  
- N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43  
- Conc. (% pds) : 5 < C ≤ 10  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225  
- Divers :  
DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids corporel/jour  
PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel  
PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l  
PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel  
PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel  
PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l  
PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture  
PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l  
DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg  
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m<sup>3</sup>  
Phrase(s) complémentaire(s)  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

VME ppm = 1000 - VME mg/m<sup>3</sup> = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 9500

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- SODIUM LAURYL SULFATE
  - N° CE: 277-362-3 - N° CAS: 73296-89-6
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489464-26
  - Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
  - Divers :

DNEL / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m3  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m3  
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour  
PNEC / Sédiment = 3.37 mg/kg  
PNEC / Eau marine = 0.0096 mg/l  
PNEC / Air = 0.036 mg/l  
PNEC / Sédiment marin = 0.337 mg/kg  
PNEC / Traitement des eaux usées = 3.37 mg/kg  
PNEC / Eaux douces = 0.096 mg/l  
PNEC / Terre = 0.616 mg/kg  
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg  
DL50 / Orale / Souris = >5000 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

- LAURYL GLUCOSIDE
  - N° CAS: 110615-47-9
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489418-23
  - Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
  - Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m3  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m3  
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg  
PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg  
PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l  
PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg  
PNEC / Air = 0.0295 mg/l  
PNEC / Terre = 0.654 mg/kg  
PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l  
PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l  
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg  
DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l  
CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

#### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 1. 2. Contact avec la peau:	Rincer à l'eau.
4. 1. 3. Contact avec les yeux:	Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	crampes abdominales - envies de vomir
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |  |
|--|--|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | Le produit lui-même ne brûle pas.<br>En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | aucun  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | aucun  |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun.   |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Éviter le contact avec les yeux |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Éviter la pénétration dans le sous-sol.   |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)  |
| 6. 4. Référence à d'autres sections:   | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.                        |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |   |  |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation:   |  |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:                                 | Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.                           |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:   | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):   | Pas de recommandations spéciales.  |
| 7. 2. Stockage:   |  |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles | Conserver hors de la portée des enfants.                                       |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

incompatibilités:

- |   |   |
|---|---|
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage:                                  | Conserver à l'abri du gel.                      |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés.     |
| 7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés:                         | Eviter les emballages métalliques non protégés. |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):                     | Aucune.   |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | • éthanol; alcool éthylique : VME ppm = 1000 - VME mg/m <sup>3</sup> = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m <sup>3</sup> = 9500 |
|----------------------------------|---|

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus

8. 2. Contrôles de l'exposition:

- |  |   |
|--|---|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire.   |
| 8. 2. 2. Protection des mains:               | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:  | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.                                   |
| 8. 2. 4. Protection des yeux:                | lunettes de protection  |

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- |   |  |
|---|--|
| 9. 1. 1. Aspect:                          | liquide                                  |
| 9. 1. 2. Couleur:                         | blanc cassé                              |
| 9. 1. 3. Odeur:                           | caractéristique                          |
| 9. 1. 4. PH:                              | 8  |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | 100°C                                    |
| 9. 1. 6. Point / intervalle de fusion:    | 0°C                                      |
| 9. 1. 7. Point d'éclair:                  | 56°C                                     |
|   | Négatif au test de combustion entretenue |
| 9. 1. 8. Limites d'explosivité:           | Non concerné                             |
| 9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):      | 1.03                                     |
| 9. 1. 10. Viscosité:                      | Non déterminé.                           |
| 9. 2. Autres informations:                |  |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité:                 | Soluble dans l'eau                       |
| 9. 2. 2. Liposolubilité:                  | miscible                                 |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants:         | faible                                   |

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	aucun

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 2. 4. Ingestion:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion
11. 3. Information(s) supplémentaire(s):	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	tension superficielle
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate
12. 7. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12. 8. Information(s) supplémentaire(s):	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés:	Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	non réglementé
14. 2. Numéro ONU:	Non réglementé pour le transport
14. 6. Dangers pour l'environnement:	aucun

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive liquide Brise hivernale

Version:3

Date de révision:10/08/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

16. 3. 1. Date de la première édition: 26/05/2017

16. 3. 2. Date de la révision précédente: 24/11/2017

16. 3. 3. Date de révision: 10/08/2018

16. 3. 4. Version: 3

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: 1.5

16. 4. Réalisé par: Novamex